

09-FEB-2006

29-JAN-2008 Avis de modification - changement de titulaire

CONCENTRÉ LATHRIN (1 À 3) DE LATER

Contient de la resméthrine

Pour l'intérieur et l'extérieur
Craint le gel
Mélanger avec de l'eau avant l'emploi

DOMESTIQUE

N° D'HOM. 16218 LOI P.A.

GARANTIE : resméthrine 1 %

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

250 mL (500 mL, 1 L)

Avis de modification

~~Spectrum Brands IP Inc.
10, rue Craig
Brantford (Ontario)
N3R 7J1~~

Sure-Gro IP Inc.
P.O. Box 21001
Brantford ON
N3R 7W9

Le concentré Lathrin (1 à 3) est une pyréthrine de synthèse spécialement préparée par Later Chemicals. Ce produit est peu toxique.

MODE D'EMPLOI : Mélanger 1 mesure de ce produit avec 3 mesures d'eau fraîche, et agiter vigoureusement. Pour pulvériser la solution ainsi diluée, on peut utiliser un contenant vide de bouillie d'insecticide Lathrin prêt à l'emploi de Later.

Pour les plantes ornementales d'intérieur et d'extérieur comme les violettes africaines, les azalées, les frênes, les bégonias, les camélias, les chrysanthèmes, les pâquerettes, les géraniums, les lierres, les genévriers, les soucis, les pivoines, les philodendrons, les pyracanthes, les rosiers et les zinnias. Pour la suppression des pucerons, des scarabées japonais, des punaises, des cercopes, des thrips (exposés) et des aleurodes, pulvériser sur les faces supérieure et inférieure des feuilles. Sur les plantes extérieures, pulvériser en fin de soirée ou par temps nuageux. Pour ne pas brûler les feuilles, ne pas traiter par temps chaud et très ensoleillé, et éviter de mouiller abondamment le feuillage. Répéter au besoin.

CONTRE LES INSECTES DOMESTIQUES – volants ou rampants – comme les fourmis, les mille-pattes, les blattes, les perce-oreilles, les mouches, les moustiques, les araignées et les guêpes, pulvériser directement sur les insectes si possible et traiter les endroits où ils se cachent. Répéter au besoin.

PRÉCAUTIONS : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Nocif en cas d'ingestion. Éviter de contaminer les denrées alimentaires et la nourriture d'animaux. Couvrir ou enlever les bords à poissons. Enlever les animaux de compagnie et les oiseaux. Ne pas utiliser sur les plantes comestibles.

PREMIERS SOINS : **En cas d'ingestion**, appeler IMMÉDIATEMENT un médecin ou un centre antipoison. **En cas de contact avec les yeux**, rincer à l'eau pendant 15 minutes et consulter un médecin. **En cas de contact avec la peau**, laver au savon et à l'eau. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Administrer un traitement symptomatique.

ÉLIMINATION : Ne pas réutiliser le contenant vide. L'envelopper et le jeter aux ordures ménagères.

AVIS À L'ACHETEUR : La garantie du vendeur est limitée et soumise aux conditions exprimées sur l'étiquette de sorte que l'acheteur assume les risques corporels ou matériels que l'utilisation ou la manipulation du produit peuvent entraîner et accepte celui-ci à cette condition.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))